

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE- GARONNE
Commune de PECHBONNIEU



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 du mois d'avril à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, NAAM, RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, SEMPERBONI, SUDRIES et VERGNES.

Procuration(s) : MME MITSCHLER (pouvoir MME RATIER) et ESTEVE (pouvoir M DAUMAIN) et MM DE BERNARD (pouvoir M CAZADE), LAO (pouvoir M SEMPERBONI), LOUBIERE (pouvoir MME BINOTTO), RICHIR (pouvoir M LAFFONT) et TEODORI (pouvoir MME GEIL GOMEZ).

Absent(s) excusé(s) : ---

Madame RATIER a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 27
Pouvoirs : 7
Excusés : 0
Quorum : 14

Date de convocation : 03/04/20224

Date d'affichage : 03/04/2024

DÉLIBÉRATION N° D-2024/25

Objet : Fixation des tarifs municipaux

Madame le Maire propose au Conseil municipal de faire un point sur les tarifs municipaux et d'en vérifier l'actualité et, selon le cas, en revoir certains à la hausse ou à la baisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide selon la répartition des voix ci-dessous de :

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LANDES, NAAM, RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, SEMPERBONI, SUDRIES et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- Reconduire les tarifs des services municipaux actuellement en cours, comme ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

